

Décision 2004/538/CE, Euratom du Conseil portant nomination du secrétaire général adjoint du Conseil (29 juin 2004)

Légende: Le 29 juin 2004, le Conseil nomme Pierre de Boissieu, secrétaire général adjoint du Conseil de l'Union européenne pour une période de cinq années à compter du 18 octobre 2004.

Source: Journal officiel de l'Union européenne (JOUE). 07.07.2004, n° L 236. [s.l.]. ISSN 0378-7060. "Décision du Conseil du 29 juin 2004 portant nomination du secrétaire général adjoint du Conseil de l'Union européenne (2004/538/CE, Euratom)", p. 17.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/decision_2004_538_ce_euratom_du_conseil_portant_nomination_du_secretaire_general_adjoint_du_conseil_29_juin_2004-fr-fd6904ff-cb37-47e6-8125-e72713b1909c.html

Date de dernière mise à jour: 24/08/2015

Décision du Conseil du 29 juin 2004 portant nomination du secrétaire général adjoint du Conseil de l'Union européenne (2004/538/CE, Euratom)

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité instituant la Communauté européenne, et notamment son article 207, paragraphe 2,

vu le traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique, et notamment son article 121, paragraphe 2,

considérant qu'il y a lieu de procéder à la nomination du secrétaire général adjoint du Conseil de l'Union européenne,

DÉCIDE :

Article premier

M. Pierre DE BOISSIEU est nommé secrétaire général adjoint du Conseil de l'Union européenne pour une période de cinq années à compter du 18 octobre 2004.

Article 2

La présente décision est notifiée à M. Pierre DE BOISSIEU par les soins du président du Conseil.

Elle est publiée au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Fait à Bruxelles, le 29 juin 2004.

Par le Conseil
Le président
B. AHERN